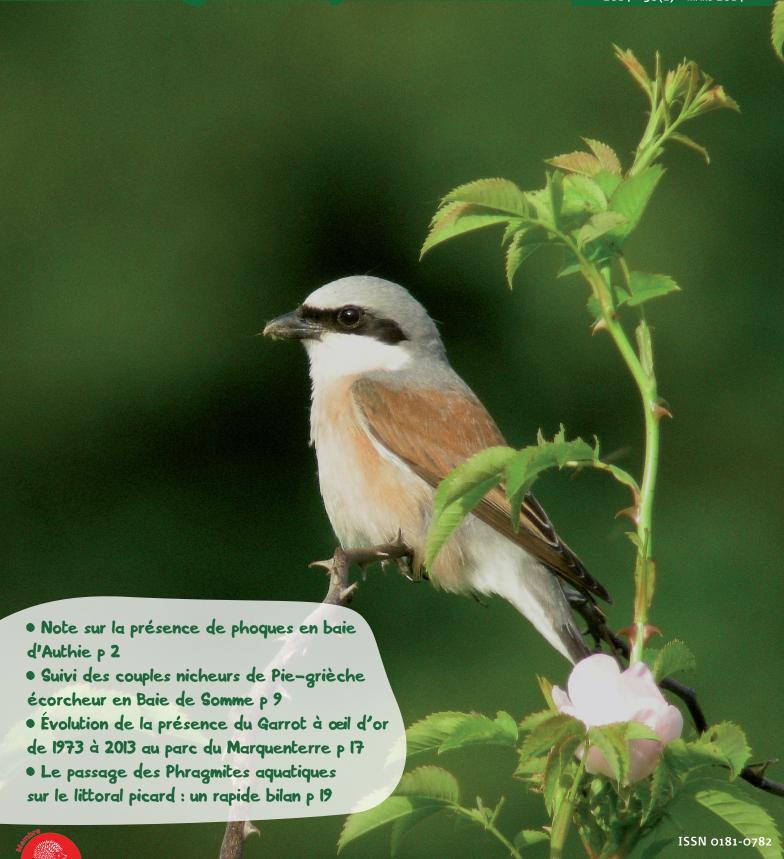


revue naturaliste de Picardie Nature 2014 - 38(1) - MARS 2014



L'Avocette, un moyen de diffusion de l'information naturaliste pour l'Observatoire de la faune sauvage en Picardie. epuis sa création en 1970, l'étude et la protection de la faune sauvage de Picardie sont les moteurs de Picardie Nature et l'objet principal de ses statuts. Depuis des années, des dizaines de bénévoles parcourent la région pour mieux connaître le statut des espèces de différents groupes faunistiques.

Chaque jour met un peu plus en évidence la nécessité de préserver ce qu'il reste de nature dans nos trois départements. Pour cela, l'association a décidé en 2009 de créer un Observatoire de la faune sauvage en Picardie de manière à mieux cadrer et évaluer les politiques de conservation mises en place.

Les rôles de cet Observatoire :

- aider au recueil d'informations dans les domaines couverts par les différents réseaux naturalistes de l'association(actuellement 12 réseaux naturalistes : trame verte et bleue, amphibiens/reptiles, araignées, chauves-souris, coccinelles, criquets/sauterelles, libellules, mammifères, mammifères marins, mollusques, oiseaux, papillons) par l'embauche de salariés qui aident à l'organisation fonctionnelle des réseaux de bénévoles et participent au travail de terrain pour des enquêtes régionales ou nationales ;
- communiquer les informations naturalistes régionales auprès des décideurs et du grand public. C'est là qu'intervient notre revue naturaliste l'Avocette où vous trouvez les résultats de ces travaux. D'autres moyens existent aussi : publication d'atlas régionaux de répartition, mise à disposition de tous de données (non sensibles) grâce au site internet de l'association, participation à des colloques, rapports scientifiques...

Le projet d'Observatoire de la faune régionale est soutenu financièrement par le Conseil Régional de Picardie, les Conseils Généraux Somme et Aisne, l'Etat et l'Union Européenne (F.E.D.E.R.).

Sommaire

p. 2

 Note sur la présence de phoques en baie d'Authie Par Laëtitia Dupuis et Marie-Hélène Frémau

p. 9

• Suivi des couples nicheurs de Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en Baie de Somme Par : Alexandre Laubin

p. 17

• Évolution de la présence du Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* de 1973 à 2013 au parc du Marquenterre.

Par Philippe Carruette

p. 19

• Le passage des Phragmites aquatiques *Acrocephalus paludicola* sur le littoral picard : un rapide bilan.

Par Xavier Commecy

L'AVOCETTE, publication naturaliste de :

Picardie Nature - 1 Rue de Croÿ - BP 70010 - 80097 AMIENS Cedex 3

www.picardie-nature.org - contact@picardie-nature.org

Directeur de publication : Patrick Thiery Rédacteur en chef : Xavier Commecy

Comité de relecture : Didier Baverel, Xavier Commecy, Thomas Hermant et Thierry Rigaux

Conception et mise en page : Xavier Commecy, Florence Frénois Photo de couverture : Pie-grièche écorcheur, Sylvain Bourg Tirage : 130 exemplaires - Prix d'un numéro : 8 Euros

Date d'édition : Mars 2014

Consultable à l'adresse suivante : http : //www.picardie-nature.org/spip.php?rubrique35

Dépôt légal : Préfecture de la Somme - FR ISSN 0181 - 0782

Impression: I.P.N.S.

Note sur la présence de phoques en baie d'Authie

Par Laëtitia Dupuis et Marie-Hélène Frémau

Introduction

Le fleuve « Authie » se jette dans la Manche en un estuaire sablonneux de 119 ha situé au nord-ouest de la France. La baie d'Authie se situe à 50°23' N et 1°34' E. A marée basse la mer se retire, laissant apparaître une large zone d'estran, qui sert de zone de repos aux phoques.

La baie d'Authie accueille actuellement deux espèces de phoques qui sont observées tout au long de l'année : le Phoque veau-marin *Phoca vitulina vitulina* et le Phoque gris *Halichoerus grypus*. Une naissance de Phoque veau-marin y

a été soupçonnée en 2008 et une seconde a été observée et suivie au cours de l'été 2013.

L'œuvre la plus ancienne faisant mention de l'observation de phoques en baie d'Authie date du XIX° siècle, il s'agit d'une esquisse réalisée par le peintre Francis Tattegrain qui séjourna à Berck de 1877 à 1914. Le journal local « Réveil de Berck » du 31 août 1899 fait état d'un pêcheur local ayant capturé un phoque et l'ayant revendu au Jardin des plantes de Paris pour la modique somme de 25 francs.

Matériel

Le suivi régulier des phoques en baie d'Authie a commencé le 16/12/2001. Le site de la baie d'Authie est suivi par des prospections mensuelles depuis 2002, soit sur une période totale de 12 années. Ce suivi fut intégré au programme d'étude et de protection des phoques mené par Picardie Nature en 2003. Il est réalisé en partenariat avec l'association ADN (Association Découverte Nature) de Berck-sur-Mer. Au minimum un comptage

mensuel d'une durée de 3h et un comptage décadaire d'une durée d'1h minimum sont réalisés. Des comptages opportunistes peuvent être réalisés entre deux. La présence des observateurs est quotidienne en période estivale avec la mise en place d'un point d'observation des phoques pour la sensibilisation du public depuis 2008 réalisé via l'action de « surveillance estivale ».



<u>Carte 1</u>: Situation des points d'observation des phoques en baie d'Authie (fond de carte googlemap)

Les suivis sont réalisés à l'aide de deux longues-vues l'une sert aux observations et à la sensibilisation du public, la seconde permet de faire des photographies en digiscopie pour le suivi par photo identification des animaux.

Pour ces suivis, 2 points d'observation sont utilisés : l'épi 17 situé à proximité de la base nautique, au pied de la cabane SNSM pour la surveillance des plages et plus rarement au bout de la digue submersible vers l'intérieur de l'estuaire.

Les observations sont réalisées à pieds, en respectant une distance de sécurité avec les animaux, pour ne pas provoquer de mises à l'eau.

Des survols de la baie d'Authie sont réalisés à l'occasion des survols de la baie de Somme organisés dans le programme d'étude et de protection des phoques. L'estuaire est alors prospecté. aucune observation n'a d'observer des phoques en d'autre endroit que les deux cités précédemment et prospectés en sorties pédestres.

Résultats

Évolution saisonnière des effectifs maxima de phoques

Les effectifs maxima mensuels ont été saisis dans un tableau pour les 12 années d'étude. Des moyennes mensuelles ont été calculées en différenciant 3 périodes : les années 2002 à 2006 (= 5 ans), les années 2007 à 2011 (= 5 ans) et les années 2012 et 2013 (= 2 ans)

On note la présence de Phoques veaux-marins tout au long de l'année depuis 2002 avec des effectifs mensuels très variables au cours du temps. La figure 1 présente ces variations. Pour la première période, on note des effectifs faibles et stables sur l'année avec une moyenne maxi de 3,2 individus en juin. Pour la seconde période, on constate une croissance des effectifs avec une variation intra-annuelle plus marquée, présentant un pic en juin avec 16,4 individus en moyenne contre seulement 3,8 pour le mois de février. Les

deux dernières années, 2012-2013 montrent une nette augmentation des effectifs de phoques dénombrés avec des abondances maximales entre avril et octobre, présentant jusqu'à 55 individus en moyenne en août.

La figure 2 présente le même type de graphique pour le Phoque gris. Au cours des années 2002-2006, cette espèce n'était présente que 7 mois sur 12, avec une moyenne d'individus mensuelle sur les 5 ans très faible (<1). La seconde période, 2007-2011 montre une présence de Phoques gris plus longue avec au moins 1 individu observé 10 mois sur 12 et une moyenne mensuelle allant jusque 9,6 individus en août. Les deux dernières années (2012 et 2013) on a noté la présence de Phoque gris en baie d'Authie tout au long de l'année avec un maximum d'individus en octobre.

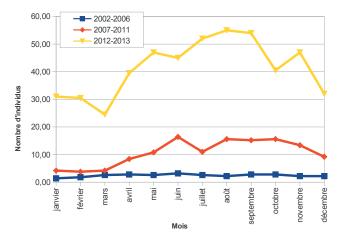


Figure 1 : Évolution saisonnière des moyennes des effectifs maxima mensuels de Phoques veaux-marins en baie d'Authie.

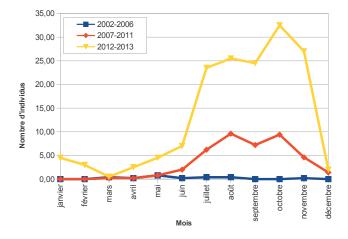


Figure 2 : Évolution saisonnière des moyennes des effectifs maxima mensuels de Phoques gris en baie d'Authie.

Evolution inter-annuelle des effectifs maxima de phoques

La figure 3 montre l'évolution des effectifs de phoques en baie d'Authie basés sur les effectifs maxima annuels, chaque année pour les deux espèces. Globalement, sur la période étudiée de 2002 à 2013, les effectifs maxima sont notés en août pour le Phoque veau-marin et en octobre pour le Phoque gris.

La tendance générale est à l'augmentation des populations pour les deux espèces. Sur la période 2002-2013, les Phoques veaux-marins présentent un taux d'accroissement moyen annuel de +40,9% et les Phoques gris de +51,2%. Les effectifs maxima observés au cours de l'année 2013 étaient de 63 Phoques veaux-marins et 38 Phoques gris.

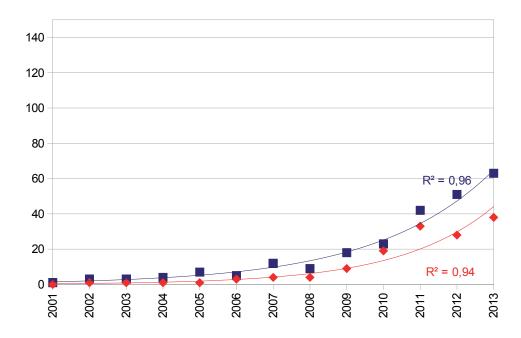


Figure 3 : Évolution des effectifs maxima annuels de phoques recensés en baie d'Authie à marée basse (Phoques veaux-marins : carrés bleus, Phoques gris : losanges rouges).

Naissance de Phoque veau-marin en baie d'Authie

La présence de femelles gestantes au sein des groupes de phoques qui se reposaient en baie d'Authie laissait suspecter la présence de misesbas sur ce site depuis quelques années.

Cependant, aucune n'avait jamais été observée en direct avant cette année 2013.

Le 01/08/08 un couple mère-jeune avait été observé, le 05/08/08 ce même couple est de nouveau observé, la femelle allaitait son jeune (photo 1). Cette femelle a été identifiée par l'association ADN sous le nom de « Mascotte ». Il s'agit d'une femelle régulièrement observée sur ce site et paraissant gestante chaque printemps depuis 2008.

C'est vers 18h, le lundi 10 juin 2013, qu'une femelle de Phoque veau-marin est observée en train de donner naissance à son jeune. La photo 2 montre le couple mère-jeune quelques minutes après la naissance. Les animaux se sont déplacés de quelques mètres, laissant le placenta derrière eux (sur la droite de la photo).



Photo 1: Phoque veau-marin « Mascotte » et son jeune le 01/08/08

Ce couple mère-jeune est de nouveau observé en baie d'Authie au cours de la marée basse du 12 juin. La femelle est photographiée au moment où elle allaite son petit (photo 3). Ce couple mèrejeune est photographié à l'occasion du survol aérien réalisé le 24 juin 2013, il se trouve alors au sein du groupe de phoques qui se reposent à marée basse (photo 4). Au total, ces deux individus ont été observés ensemble sur 31 marées basses comprises entre le 10 juin et le 3 juillet. Le 6 juillet, le jeune est observé seul, sevré (photo 5). La femelle est connue de l'association ADN qui l'a identifiée et nommée « Epsilon », il s'agit d'une femelle de 4 ans, observée pour la première fois en baie d'Authie le 15/08/2009 et suivi depuis ce temps sur ce site.



Photo 3: Allaitement 12 juin 2013



Photo 2: Naissance 10 juin 2013



Photo 4 : couple mère-jeune 24 juin 2013



Photo 5: jeune sevré 6 juillet 2013

Discussion

Évolution des populations de Phoques veaux-marins

Actuellement le Phoque veau-marin est présent au nord-ouest de l'Europe. On le retrouve en Norvège. Russie, Islande, Danemark, Suède, Allemagne, Pologne, Grande-Bretagne, Irlande, Pays-bas, Belgique et France. Dans les années 2006-2008, la population européenne était estimée à 128 000 individus, la France en représentait alors 0,3% (Hassani et al. 2010). Les sites européens les plus proches de chez nous sont la mer des Wadden avec 26220 Phoques veaux-marins dénombrés en 2012 (TSEG, 2013) et la Grande-Bretagne avec 26262 individus dénombrés en 2011, dont 12,5% se situaient en baie de Wash (SCOS, 2012).

En France, on connait trois sites où les animaux sont sédentaires et reproducteurs : la baie de Somme, la baie des Veys et la baie du Mont-Saint-Michel depuis les années 1980. La baie d'Authie est quant à elle fréquentée depuis moins longtemps avec un suivi régulier des effectifs depuis 2001 et le premier suivi mère-jeune en 2013.

La baie d'Authie présente un taux moyen d'accroissement de population entre 2002 et 2013 de 40,9% par an. La figure 4 et le tableau 1 permettent de comparer l'accroissement de cette population aux évolutions constatées sur les populations de phoques avoisinantes. Les périodes 1990-2001 ont été choisies afin d'exclure les épizooties à morbillivirus de 1988 et 2002

dont les animaux ont été victimes sur ces sites et avant engendré jusqu'à 60% de mortalité chez les Phoques veaux-marins. Les sites choisis pour la comparaison sont : les trois sites sédentaires et reproducteurs français (baie de Somme, baie des Veys et baie du Mont-Saint-Michel), la mer des Wadden (qui borde les côtes des Pays-Bas. Allemagne et Danemark ; elle est séparée de la mer du nord par une série d'îles) et la baie de Wash en Angleterre.

On s'apercoit tout d'abord que la baie d'Authie (en bleu) présente des taux d'accroissements annuels très variables allant de -28,6% en 2006 à 140% en 2007. La variabilité importante de ces taux d'accroissement annuels sont dus au fait qu'ils sont calculés sur un nombre d'individus très faibles. La courbe de tendance montre une baisse très marquée au cours du temps. Les 3 autres sites étudiés présentent des taux annuels beaucoup moins disparates, les tendances étant beaucoup plus similaires. La France (en rouge) et la mer des Wadden (en vert) présentent des évolutions identiques avec des tendances d'évolutions en légère baisse et des taux moyens d'accroissement de populations sur la période 1990-2001 quasiidentiques (16,7% en France et 14,1% en mer des Wadden). La baie de Wash (en jaune) présente quant à elle une tendance en légère hausse et un taux moyen sur les 12 années d'étude de 7%.

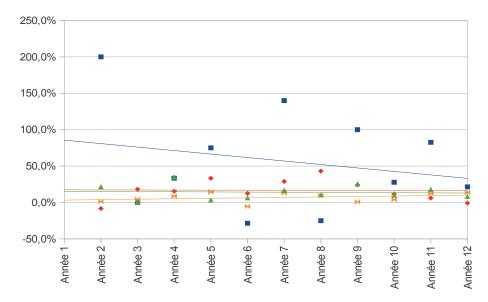


Figure 4 : Evolution des taux d'accroissements de populations de Phoques veaux-marins sur 12 années consécutives et droite de tendance sur 4 sites : baie d'Authie (carrés bleus), France (losanges rouges), mer des Wadden (triangles verts) et baie de Wash (nœuds papillons, orange).

La baie d'Authie, toute fréquemment utilisée comme zone de repos par les phoques, présente des effectifs dénombrés en nette hausse d'une année à l'autre. Cependant la tendance de la

courbe d'accroissement de la population en baisse marquée tend vers un taux d'accroissement annuel entre 5% et 15% dans les prochaines années. Aussi, l'étude des 3 autres sites laisse penser que

le taux d'accroissement annuel pourrait se stabiliser autour de ces valeurs, comme ce fut le cas pour les 3 autres sites dans les années 1990.

Site	Baie d'Authie (80)	France (BdS, BdV, BmSM)	Wash Bay (GB)	Wadden sea (Pays-Bas/ Allemagne/Danemark)
Source des données	ADN-Picardie Nature, cette étude.	NAMMCO, 2010	SCOS, 2002	STEG, 2002
Premiers comptages	2002	1990	1990	1990
Effectif année 1	3	10	1 532	4 744
Effectif année 12	62	83	3 164	19 390
Accroissement annuel moyen sur 12 ans.	40,40%	16,70%	7,00%	14,10%
	Baisse marquée	Légère baisse	Légère hausse	Légère baisse
Tendance de l'accroissement sur les 12 ans	f(x)=0,0477x+0,9040	f(x)=0,0159x+0,3632	f(x)=0,0063x+0,0261	f(x)=0,002x+0,1558

Tableau 1: Variations des populations de Phoques veaux-marins sur plusieurs sites sur une période de 12 ans ; de 2002 à 2013 pour la baie d'Authie et de 1990 à 2001 pour les autres sites.

Evolution des populations de Phoques gris

La baie d'Authie sert également de zone de repos aux Phoques gris. Jusqu'en 2011, ce site était utilisé hors période de reproduction pour cette espèce, soit de mars à octobre. En baie de Somme, les Phoques gris sont également plus nombreux hors période de reproduction, leur fréquentation fut progressive : d'abord des individus furent observés en été, puis tout au long de l'année, puis des essais de mises-bas sur ce site furent constatés (Dupuis, 2013).

Les colonies européennes de Phoques gris les plus proches se situent en Grande-Bretagne avec 104 200 individus dénombrés en 2010 et en mer des Wadden avec 3 312 individus dénombrés en 2011. Depuis les années 1980, les effectifs de phoques observés en Grande-Bretagne sont en augmentation de 2,6% par an (1985-2010), le taux d'accroissement annuel de population est en nette baisse et fut négatif en 2010 avec une baisse de la population de -1,98%.

Parallèlement le taux de reproduction constaté sur ce site est en légère augmentation avec une moyenne de 34,7% entre 1984 et 2010 (SCOS, 2012 et TSEG, 2012).

Conclusion

L'utilisation de la baie d'Authie par les phoques est très récente (2001). L'accroissement de population sur ce site pour les deux espèces de phoques paraît rapide.

La courbe de tendance de l'accroissement annuel des effectifs maxima de Phoques veaux-marins est en nette baisse et tend vers un taux compris entre 5% et 15% par an dans les prochaines années. Ce ne sont pas les naissances qui expliquent l'accroissement du nombre de Phoques veaux-marins observés en baie d'Authie, mais l'immigration d'animaux venant d'autres sites. En Grande-Bretagne, depuis la dernière épizootie à Morbillivirus de 2002, les populations sont en régression de -3% par an, cela pourrait expliquer l'arrivée d'animaux sur nos côtes.

Les effectifs maxima de Phoques gris dénombrés en baie d'Authie sont également en nette augmentation ces dernières années. Les populations les plus importantes pour cette espèce, à proximité de nos côtes, se situent en Grande-Bretagne où on note un taux de reproduction de 34,7% pour une population

stable avec un taux d'accroissement proche de zéro, voire négatif. Les individus observés en baie d'Authie proviennent probablement des côtes anglaises, le travail de photo-identification mené sur les animaux pourrait permettre de le montrer dans les prochaines années.

Remerciements

Le programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme a été mis en place par Picardie Nature grâce au soutien de nos partenaires : DREAL Picardie, Conseil Régional de Picardie. Conseil Général de la Somme, fonds FEDER. Les séances de suivis des phoques sur le terrain ont été réalisés grâce à l'investissement de nombreux bénévoles des associations ADN et Picardie Nature.

Bibliographie

Anonyme (1899). Un phoque. Réveil de Berck du 31 août 1899.

Dupuis L. & Vincent C. (2013). Évolution de la colonie de phoques de la baie de Somme (France): Phoque veau-marin Phoca vitulina vitulina et Phoque gris Halichoerus grypus de 1986 à 2012. L'Avocette 37(2) p.363-375.

HASSANI.S., DUPUIS.L., ELDER.J.F., CAILLOT.E., GAUTIER.G., HEMON.A., LAIR.J.M & HAELTERS.J. (2010). A note on harbour seals (Phoca vitulina) distribution and abundance in France

and Belgium. NAMMCO Sci. Publ.8: 107-116. Picardie Nature (2013). Rapports annuels du programme d'étude et de protection des phogues 1986-2013. http://www.picardienature.org/spip.php?article347 [SCOS] Special Committee on Seals (2012). Annual reports.www.smru.st-andrews.ac.uk [TSEG] Trilatera Seal Expert Group (2012). Annual reports. Www.waddensea-secretariat.

Laëtitia Dupuis, Picardie Nature 1 rue de Croy – BP 70010 – 80 097 Amiens cedex 3

orq

Marie-Hélène Frémau, ADN BP44 62606 Berck-sur-mer CEDEX

Suivi des couples nicheurs de Pie-grièche écorcheur Lanius collurio en Baie de Somme

Par: Alexandre Laubin

Introduction

Le bocage est encore bien présent dans la Basse vallée de la Somme. Malgré une modification de ce paysage, des espèces inféodées telle la Chevêche d'Athéna Athene noctua y sont toujours bien représentées. De son côté, La Pie-grièche écorcheur, bien installée dans l'est de notre région,

n'est qu'occasionnellement contactée sur ces milliers d'hectares qui lui sont pourtant favorables. C'est face à ce constat que nous avons décidé, en 2013, d'aller à la rencontre de cette espèce dans l'espoir de découvrir des individus nicheurs et de suivre leur reproduction.

Présentation de l'espèce

La Pie-grièche écorcheur appartient à l'ordre des Passériformes et au genre des Laniidés. Passereau de taille moyenne, à la silhouette d'un rapace en miniature, la Pie-grièche écorcheur présente un dimorphisme sexuel accusé. Le mâle adulte, vivement coloré, arbore un manteau brun roux, une calotte et un croupion gris cendré, une queue noire bordée de blanc à la base et des parties inférieures d'une couleur rose vineux plus ou moins intense selon les individus. Le bec et les pattes sont noirs. Le masque de « bandit de grand chemin », typique de la famille des Laniidés, est noir aussi et s'étend sur les lores, les yeux et la zone parotique. La femelle adulte est beaucoup plus terne, un peu couleur moineau avec un dessus plus ou moins brun-gris, parfois roussâtre (Beaman & Madge, 1998 ; LEFRANC, 2004). Le juvénile, très semblable à la femelle adulte, s'en distingue surtout par les dessins en forme de croissants qui ornent ses parties supérieures.

La Pie-grièche écorcheur apprécie les milieux semi-ouverts. En France on la trouve surtout dans le bocage, les clairières, les zones de lisière. La Pie-grièche écorcheur a besoin d'espaces ras telles que les prairies fauchées ou pâturées où elle repère ses proies à vue. La Pie-grièche écorcheur hiverne dans la moitié orientale de l'Afrique, son aire d'hivernage s'étend du sud du Kenya jusqu'en Afrique du Sud (Dubois & Rousseau, 2005 ; GÉROUDET, 2010). En France, les premiers oiseaux arrivent à la fin avril ou début mai (Géroudet, 2010; LEFRANC, 1994).

État des populations, statut de protection, menaces

En Europe ainsi qu'en France, la Pie-grièche écorcheur est une espèce protégée. En Europe, le statut de conservation de la Pie-grièche écorcheur. est considéré comme « défavorable » en raison d'un déclin historique avéré (BirdLife International, 2004). En France, le statut de conservation de la Pie-grièche écorcheur est considéré comme « En déclin » (Lefranc, 1999). Au XIXe et au début du XXe siècle, l'espèce était beaucoup plus répandue dans le nord-ouest et le nord de la France. La limite de l'aire de répartition a progressivement glissé vers le Sud-est. A partir des années 1960, cette pie-grièche a également connu un fort déclin dans les plaines et les vallées (Chabot, 1999 ; LEFRANC, 1999). Suite à une enquête nationale réalisée en 1993 et 1994, la population nicheuse

française est estimée entre 160 000 et 360 000 couples nicheurs (Lefranc, 1996).

Depuis 15 à 20 ans, des fluctuations assez sont notées, avec parfois sensibles augmentations locales assez spectaculaires dans les secteurs restés favorables, sans observer pour autant une extension de l'aire de nidification (Chabot, 1999; Lefranc, 1999). Cette tendance a également été constatée en Wallonie (Belgique) où l'espèce a entamé une remontée franche dans les années 1970, 1980. En Belgique, contrairement à la France, cette remontée numérique s'associe à une augmentation géographique de l'aire de reproduction (Bronne, 2010).

État des lieux des connaissances de l'espèce dans la zone géographique étudiée

En Picardie, l'espèce se trouve en limite Nord-Ouest de son aire de répartition en Europe occidentale. Elle niche régulièrement dans l'Oise avec 30 à 50 couples et dans l'Aisne, département où elle se porte le mieux (300 à 400 couples nicheurs). La situation de la Pie-grièche écorcheur est plus critique dans la Somme continentale, où la dernière preuve de reproduction certaine remonte à 2003 à Daours (Rousseau, 2013). En Baie de Somme, la dernière preuve certaine de reproduction date de 1997, avec un couple transportant de la nourriture pour les jeunes sur la commune de Noyelles-sur-Mer (Rousseau, 2013). Deux couples cantonnés ont été contactés en 2011 sur la commune de Noyelles-sur-Mer (Leprêtre & Wieckievitz, communication personnelle); quelques informations sur des oiseaux vus en période de reproduction figurent dans la base de données ClicNat de l'association entre ces deux dates.

Principe et résultats du suivi

Protocole du suivi et prospections en 2013.

Les prospections ont été réalisées entre le mois d'avril et le mois de juillet. L'association Picardie Nature nous a fourni l'ensemble des données de Pie-grièche écorcheur récoltées, via la base de données Clicnat, en Baie de Somme depuis 1997. Ces informations ainsi qu'une lecture attentive des cartes IGN 1/25000 nous ont permis de cibler les zones à prospecter.

Les prospections ont été effectuées à l'aide d'une paire de jumelles, l'utilisation de la longue vue s'est faite uniquement lors de problème d'identification puis pour le suivi des couples nicheurs découverts.

Au moins un passage a été accompli sur chaque zone prospectée. Pour les zones jugées les plus favorables, un second passage a été réalisé en fin de saison (juin-juillet). Enfin sur les zones où les couples ont été découverts plusieurs passages ont été réalisés afin de connaître le statut du couple observé (nicheur possible, probable, certain) et si possible le nombre de jeunes à l'envol ainsi que l'emplacement du nid.

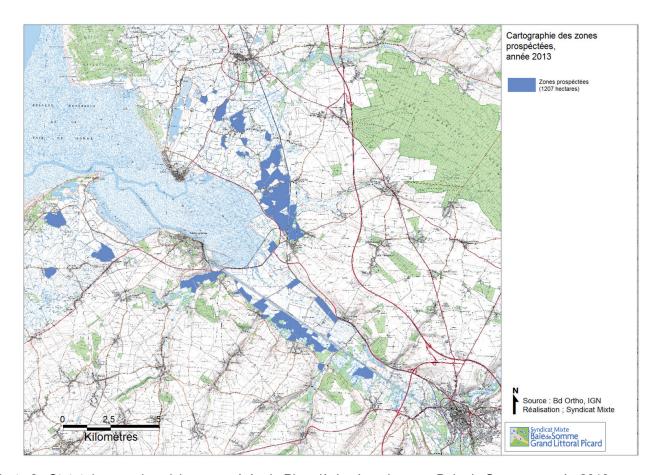
Cartographies des zones de prospection

La zone de prospection s'étend des Bas Champs (Marquenterre, Bas champs de Cayeux-sur-Mer à Ault) jusqu'à la Basse vallée de la Somme (communes de Ponthoile, Rue, Saigneville, Boismont, Saint-Valery-sur-Somme, Noyelles-sur-Mer, Port-le-Grand). Pour l'année 2013, plus de 1200 hectares ont ainsi été prospectés, soit plus de 50 heures de suivi sur le terrain (Carte 1).

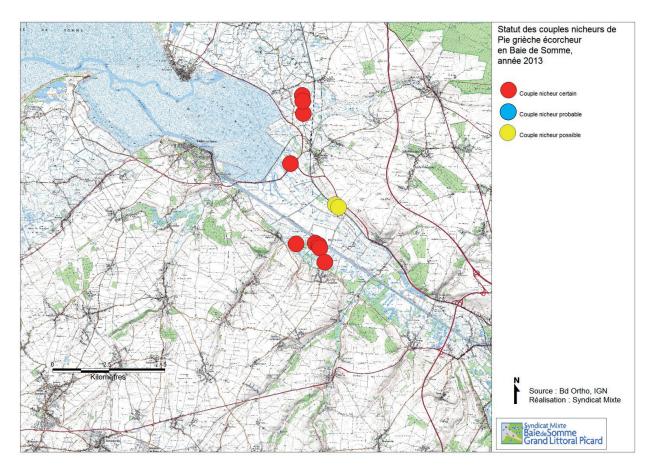
Résultats du suivi

Onze couples de Pie-grièche écorcheur ont été découverts lors des prospections pour l'année 2013 (Carte 2). 3 couples sur la commune de Ponthoile, 3 couples sur la commune de Saigneville, 3 couples sur la commune de Noyelles-sur-Mer (1 couple découvert par V. Bawedin (communication personnelle), 2 couples découverts par Benjamin BLONDEL et Valentin BORS (SMBSGLP)) et 1 couple

sur la commune de Ponthoile. Le suivi régulier de ces couples a ensuite permis pour 9 d'entre eux de les classer comme nicheurs certains (Les codes utilisés sont ceux retenus dans le Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989 (LEFRANC, 1994)).



Carte 2 : Statut des couples nicheurs repérés de Pie-grièche écorcheur en Baie de Somme, année 2013.



Caractéristiques des milieux utilisés par la Pie-grièche écorcheur en Baie de Somme

Pour 9 des 11 couples suivis, un relevé des éléments paysagers utilisés par les adultes et les jeunes de Pie-grièche écorcheur a été réalisé.

A proximité de tous les nids (n=9) nous retrouvons des prairies pâturées. Nous retrouvons ensuite les haies discontinues, les arbres isolés et les fils barbelés qui sont respectivement utilisés par les couples de Pie-grièche écorcheur et leurs jeunes à hauteur de 89%, 78% et 78% (n=9) (Graphique 1).

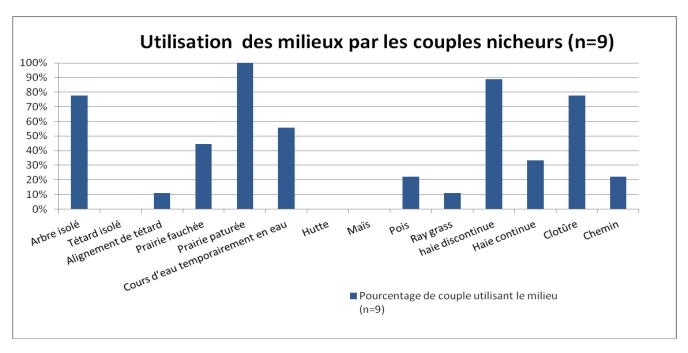
Sur les prairies pâturées, la végétation entretenue par l'action du bétail, reste toujours de faible hauteur. De ce fait, ces milieux sont des zones très appréciées par la Pie-grièche écorcheur qui y chasse à l'affût. Nous n'avons pas été en mesure d'étudier précisément la qualité des prairies ; cependant nombre d'entre elles semblaient composées d'une flore variée et favorable à la présence de nombreux insectes. Les haies discontinues et les arbres isolés sont toujours composés d'essences épineuses et principalement d'Aubépines monogynes Crataegus monogyna qui permettent à la Pie-grièche écorcheur d'installer son nid en hauteur, à l'abri des prédateurs terrestres et dans une végétation dense et piquante qui limite fortement la prédation. Au pied des haies et des arbustes ainsi qu'au sein de ceux-ci, la Pie-grièche écorcheur retrouve une nourriture abondante. L'espèce étant très territoriale, elle utilise dès son retour d'Afrique ces supports pour affirmer son territoire et guetter tout intrus. Ces trois éléments

servent également de perchoirs et de gardemanger (lardoirs) (Lefranc, 2004).

Cet état des lieux sur l'utilisation des éléments paysagers par les couples de Pie-grièche écorcheur en Baie de Somme confirme l'attrait de l'espèce pour les milieux semi-ouverts qui comprennent les trois éléments suivants : buissons bas épineux, perchoirs et zones herbeuses riches en insectes (Lefranc, 2004).

En Baie de Somme, il semblerait que la Piegrièche écorcheur ait besoin de trois éléments sur son site de reproduction : une haie arbustive continue ou discontinue ou un arbuste isolé; des prairies de fauches ou des pâtures et des arbustes épineux dont les branches dépassent et/ ou des fils barbelés. Les milieux où les couples ont été observés semblent être des milieux secs. La présence de l'Aubépine monogyne qui se développe uniquement sur des milieux non soumis à l'eau en hiver semble confirmer cette observation. A cela s'ajoute la toponymie de deux lieux-dits où nichent des couples de Pie-grièche écorcheur : « Les salines ». En Baie de Somme, ce sont d'anciens sites d'exploitation et de production de sel, dont le niveau est plus élevé que le reste de la vallée.

Graphique 1 : Utilisation des milieux par les couples nicheurs.







Support et hauteur du nid

Onze nids ont été découverts lors de ce suivi. 100% d'entre eux ont été construits dans des Aubépines monogynes. Cette essence est connue pour accueillir les nids de Pie-grièche écorcheur dans de nombreuses régions (LEFRANC, 1999). Par son caractère épineux l'Aubépine protège le nid et les poussins des différents prédateurs, ses épines peuvent également servir de garde manger. Ce chiffre peut s'expliquer par l'omniprésence de cette essence sur l'ensemble des zones de bocage de la basse vallée de la Somme (l'essence était utilisée comme barrière naturelle pour garder le bétail dans les prairies).

Sur le secteur de Saigneville, deux couples ont niché au sein d'une haie arbustive continue, constituée d'espèces épineuses dont l'Aubépine monogyne ainsi que le Prunellier Prunus spinosa. Sur son site d'étude, Norbert Lefranc, cite comme première essence cette espèce épineuse (22% des couples (n=330)) (LEFRANC, 2004). Il serait donc intéressant de mieux suivre ces couples afin de mettre en évidence une nouvelle espèce végétale support de nid potentiel dans l'aire étudiée. Les nids ont été construits à une hauteur située entre 1 m 00 et 3 m 00, la majorité de ceux-ci à une hauteur située entre 1 m 00 et 2 m 00.

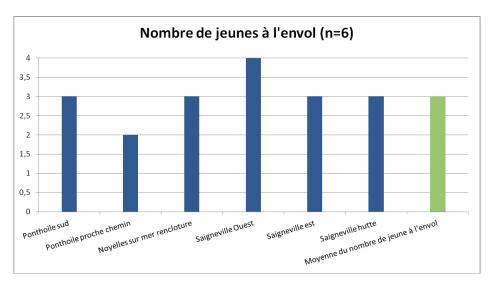
Nombre de jeunes à l'envol, période de reproduction

Les nids n'ayant pas été visités dès le début de saison, il nous est impossible de connaître le succès de reproduction de l'espèce dans l'aire étudiée pour la saison 2013. 6 couples ont pu être suivis jusqu'à l'envol des jeunes. Pour ces 6 couples nous avons pu observer une production moyenne de 3 jeunes par nid.

D'après LEFRANC (2004), en France, le pic des pontes se situe autour de la troisième décade de mai, la première décade de juin étant également une période propice à la ponte. L'incubation dure 14 à 15 jours et les jeunes guittent le nid à l'âge de 14-15 jours ce qui donne un pic de jeunes volants du 20 juin au 10 juillet. Pour l'année 2013, en Baie de Somme, le premier contact auditif de jeunes quémandant de la nourriture a eu lieu le 16 juillet. Il a fallu attendre le 21 juillet pour contacter visuellement les premiers poussins volants de Piegrièche écorcheur. C'est autour de cette date, que 5 des 6 couples les plus suivis, ont eu des poussins volants. C'est également le 21 juillet 2013 qu'ont

été observés les poussins volants du couple de Noyelles-sur-Mer découvert par V. Bawedin (Paul Dufour, communication personnelle). Pour le sixième couple, les poussins ont été découverts au nid le 31 juillet 2013 et le 5 août 2013 ils étaient nourris par les adultes hors du nid. Le pic de jeunes volants, pour 6 des 7 couples dont les jeunes ont pu être observés, se situe autour du 21 juillet, soit vingt jours à un mois plus tard que les dates classiques données dans la bibliographie. Nous pouvons supposer que cette année, avec un début de printemps froid et pluvieux, les Pies-grièches écorcheurs ont retardé leur date de ponte. Pour le couple dont les jeunes ont été observés au nid à la date du 5 août 2013 il s'agit sûrement d'une ponte de remplacement.

Un suivi plus poussé de ces couples nous permettrait de connaître le succès de reproduction de l'espèce dans l'aire étudiée ainsi que l'époque de ponte (qui semble être variable en fonction des conditions climatiques et de la zone géographique (LEFRANC, 2004).



<u>Graphique 2</u>: Nombre de jeunes à l'envol

Proximité des couples

La réalisation d'une cartographie des couples de Pie-grièche écorcheurs nicheurs en Baie de Somme (cartes 3 et 4), nous a permis de localiser deux zones favorables à l'espèce. La première se situe sur les communes de Ponthoile Noyelles-sur-Mer avec 4 couples nicheurs certains, la seconde sur les communes de Boismont et Saigneville, au Sud de la Baie, avec 5 couples nicheurs certains. Entre ces deux zones de reproduction on retrouve les renclôtures, des zones favorables à l'espèce mais sûrement trop ouvertes et où les haies basses et discontinues sont peu présentes. Il est difficile de savoir si ces deux îlots représentent des milieux relictuels où la Pie-grièche écorcheur trouve encore des zones favorables pour se

reproduire ou si plusieurs couples s'y sont installés récemment. La première hypothèse semble cependant plus réaliste puisque l'on retrouve dans la littérature naturaliste picarde un à deux couples de Pie-grièche écorcheur nicheurs en basse vallée de la Somme dans les années 1990 et sûrement jusqu'en 2000 sur les secteurs de Noyelles-sur-Mer et de Saigneville (Commecy et al, 2013). Compte tenu de la forte fidélité de l'espèce à son territoire de reproduction, nous pouvons supposer que ces territoires ont déjà été occupés par des individus de plus de 2 ans. La découverte d'anciens nids sur ces secteurs semble confirmer cette hypothèse. D'autre part, nous pouvons nous interroger sur d'éventuels échanges entre les individus de ces deux îlots.

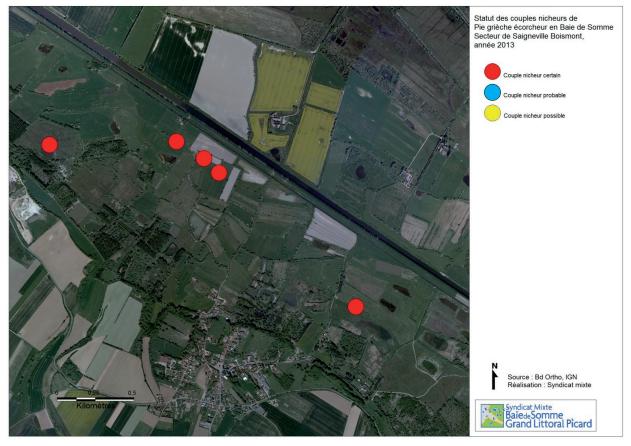
Conclusion

Ce suivi, réalisé sur une courte période et uniquement sur les zones jugées les plus favorables de la Baie de Somme pour la Pie-grièche écorcheur, a tout de même permis de découvrir deux îlots de reproduction pour l'espèce et un total de 11 couples nicheurs. Une fois les couples découverts, un suivi de la reproduction a été effectué pour 9 d'entre eux. Ce suivi nous éclaire sur le milieu utilisé par les couples de Pie-grièche écorcheur en Baie de Somme, sur les supports des nids ainsi que sur la reproduction de l'espèce pour l'année 2013. Au fil des rencontres. des idées de sensibilisation des différents acteurs du Littoral Picard sont apparues. Certaines d'entre elles, telle qu'une animation destinée aux scolaires de la commune de Ponthoile, ainsi qu'un reportage diffusé sur France 3 Picardie ont pu être mises en place. La rédaction de cet article a également pour but de valoriser la partie scientifique de ce suivi et de créer une dynamique autour de cette espèce au sein

des naturalistes fréquentant la côte picarde. Pour les personnes passionnées que nous sommes, au delà des satisfactions que nous avons pu éprouver au cours de l'année 2013, il serait intéressant de pouvoir aller plus loin dans nos recherches. Ainsi un suivi plus précis pourrait être réalisé dès l'an prochain. Un suivi par baguage coloré des couples nicheurs permettrait de connaître la fidélité des jeunes et des adultes aux sites de reproduction et de naissance. Cette technique nous informerait également sur les échanges entre les deux ilots et avec un peu de chance sur les voies de migration de « nos » couples de Pie-grièche écorcheur. Cette année, 6 pelotes de rejection ont été trouvées sur les sites de reproduction. Une analyse des pelotes ainsi qu'une observation directe des proies consommées nous permettrait également de mieux connaitre le régime alimentaire de cet oiseau sur le Littoral Picard.



Carte 3 : Statut des couples nicheurs de Pie-grièche écorcheur en Baie de Somme, secteur de Ponthoile, Noyellessur-Mer, année 2013



Carte 4 : Statut des couples nicheurs de Pie-grièche écorcheur en Baie de Somme, secteur de Saigneville, Boismont, année 2013.

Remerciements

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à Adrien Leprêtre qui m'a épaulé dans la réalisation de ce suivi. Je remercie également l'équipe du parc du Marquenterre et de la station scientifique de Blanquetaque. Merci également à l'association Picardie Nature qui m'a permis de rédiger cet article et d'accéder à certaines données naturalistes.

Bibliographie

- Bronne L. (2010). L'écorcheur, le retour. Natagora n°38.
- Dubois P. & Rousseau E. (2005). La *France à tire* d'aile. Delachaux & Niestlé, Paris.
- GÉROUDET P. (2010). Les passereaux d'Europe. Delachaux & Niestlé, Paris.
- Lefranc N. (1993). Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Delachaux & Niestlé, Paris, 240p.
- LEFRANC N. (Pie-grièche écorcheur) in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1994). Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France, Paris: 632 635.

LEFRANC N. (2004). La Pie-grièche écorcheur. Belin

- éveil et nature. Paris.
- ROUSSEAU C. (Pie grièche écorcheur) in COMMECY (X) (Coord.), BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T. & ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. L'Avocette 37(1): 281-282.
- SORDELLO R. (2012). Synthèse bibliographique sur les traits de vie de la Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio Linnaeus, 1758) relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques. Service du patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
- Sueur F & Triplet P. (1999). Les oiseaux de la Baie de Somme. SMACOPI, 512 p.

Webographie

- Migraction, fiche espèce La Pie-grièche écorcheur, disponible ici : http://www.migraction.net/index. php?m id=1517&bs=128
- Oiseaux.net, la Pie-grièche écorcheur, disponible ici : http://www.oiseaux.net/oiseaux/pie-grieche. ecorcheur.html.
- La Pie-grièche écorcheur en Wallonie, disponible ici :
- http://biodiversite.wallonie.be/fr/laniuscollurio.html?IDD=50334261&IDC=305.
- Atlas des oiseaux nicheurs de France, carte de reproduction de la Pie-grièche écorcheur, disponible ici : http://www.atlas-ornitho.fr/index.php?m_id=509&frmSpecies=490&action=species&y=20052012&y-start=2005&y-stop=2012#*

Alexandre Laubin Laubin-alexandre@live.fr

Évolution de la présence du Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* de 1973 à 2013 au parc du Marquenterre.

Par Philippe Carruette

Le Garrot à œil d'or se reproduit essentiellement dans les régions nordiques de tout l'Holarctique (Amérique, Asie, Europe) en Europe depuis la Grande Bretagne où il est en extension vers le sud jusqu'à la Sibérie en passant par la Fenno-Scandinavie.

C'est un nicheur récent et toujours occasionnel en France : en Moselle, un couple en 1999 et en 2007, un couple dans la Meuse en 2001 et plus récemment en Seine et Marne (Dubois et al. 2008). L'effectif moyen compté en hiver, à la mi janvier de 1997 à 2006 est de 2640 individus (Commecy 2013). Les sites de stationnement les plus importants sont : le cours du Rhin, le lac Léman, le golfe du Morbihan... En Picardie, il est surtout noté d'octobre à mars sur les plans grands d'eau intérieurs et sur le littoral mais aussi des ballastières de plus petite taille où ces

stationnements sont plus limités. Il apparaît plus abondant lors des vagues de froid, notamment sur le littoral où les principaux lieux de stationnements sont les espaces protégés : parc du Marquenterre, Hâble d'Ault et plus récemment la station de lagunage de Fort Mahon. Lors des hivers rigoureux de 1978/79 et de 1985 le canal de la Somme non gelé entre Abbeville et Saint Valery a accueilli jusqu'à 113 oiseaux le 19 janvier 1979, 21 le 26 janvier 1985... Un cas de stationnement d'un oiseau en mue a été noté à Fort Mahon : une femelle en juillet 2007. Ailleurs en Picardie, l'espèce est présente dans l'Aisne et l'Oise sur les grands plans d'eau et gravières (Ailette, Vauciennes, Wallu, Pontpoint, Bazoches...). Un autre cas d'estivage y est connu : un mâle dans l'Oise à Vauciennes du 3 au 11 juin 1989. En Picardie, la moyenne en janvier est de 20 oiseaux de 1997 à 2006 (maximum de 40 en 1997).

Le point pour le Parc du Marquenterre.

De 1973 à 1993 le Garrot à œil d'or est présent de la dernière décade d'octobre à mars sur le parc du Marquenterre avec bien souvent des oiseaux isolés ou des groupes dépassant rarement 5 individus. La présence maximale est pour les dernières décades de décembre et de février (CARRUETTE & TRIPLET 1993).

Le Garrot à œil d'or est maintenant un hivernant de plus en plus observé sur ce site. Les premiers individus (des juvéniles ou des femelles adultes) arrivent généralement fin octobre : 1 juvénile les 18 et 20 octobre 2009, 1 mâle du 20 au 24 octobre 2000, 1 jeune mâle le 29 octobre 2008, mais surtout à partir de début novembre (2 femelles adultes le 10 novembre 2011). Ces deux dernières années les premiers oiseaux sont observés très tardivement : le 20 novembre en 2012 et le 23 novembre 2013. Les effectifs maximums ont fortement augmenté à partir des années 2000 avec un maximum de 17 oiseaux le 25 février 2009 (5 mâles) ; 15 le 7 février 2011 (4 mâles), le 21 février 2012 (6 mâles) et le 2 avril 2013 ; 14 le 11 mars (7 mâles 7 femelles ou

immatures) 2006, le 30 janvier 2011 et le 14 mars 2013 (7 mâles) ; 12 (6 mâles) le 24 février 2013 ; 11 le 24 décembre 2008 (2 mâles, 5 juvéniles, 4 femelles), le 2 janvier 2009 (2 mâles) alors que le parc est gelé à 99%, le 18 février 2009 (2 couples formés) et 10 le 14 février 1999.

Les maxima sont donc souvent obtenus fin février et mars voire début avril quand se cumulent les hivernants et les oiseaux stationnant en migration prénuptiale. La majorité des oiseaux sont des individus en plumage de femelles (juvénile et femelle adulte), les mâles adultes représentant souvent moins de 20% des effectifs.

Les oiseaux se tiennent la majorité du temps sur le plus vaste et profond plan d'eau saumâtre (devant les postes 4, 5 et 6). Ils passent la très grande majorité de leur temps à chercher leur nourriture en plongée. Les proies ne sont pas visibles et absorbées sous l'eau. Seule la capture d'un petit Crabe vert *Carcinus maenas* fut identifiable. En décembre 2013 les oiseaux au maximum de 9 sont beaucoup plus mobiles et se nourrissent aussi

bien en eau douce qu'en eau saumâtre du fait probablement des faibles ressources alimentaires (printemps froid, niveau d'eau très haut dès l'automne avec fort clapot).

C'est surtout à partir de la mi-février, lors de journées ensoleillées et claires que l'on peut assister à des parades nuptiales très démonstratives et même depuis 2001 à des accouplements. Des parades et accouplements ont été notés aussi dès le 27 janvier 2008 puis de plus en plus tardivement : le 12 mars 2012, le 26 mars 2001 et le 7 avril 2013 où 4 mâles sont présents. Même si l'espèce est rare comme nicheuse (en extension de la population vers le Sud) il est alors intéressant d'installer des nichoirs (l'espèce est cavernicole, nichant dans les trous des arbres) vers les postes 4 et 6. Le 19 mars 2012, deux nichoirs (d'après des plans canadiens) sont construits et installés au poste 6 sur des piquets, dans la roselière en limite de la zone forestière : saulaie inondée. Le 7 avril 2013 un couple vole autour de ces nichoirs. Une jeune femelle et un mâle de deuxième année resteront iusqu'au 14 avril mais sans comportement nuptial. Le mâle sera encore présent jusqu'au 3 mai 2013.

Maintenant, les derniers individus nous quittent de plus en plus tardivement : vers le 10/15 avril. Auparavant, les observations postérieures au mois de février étaient occasionnelles : une femelle avait été vue du 5 au 13 avril 1988, 1 mâle en plumage nuptial était noté le 24 mai 1994 (période de 1973 à 2010).

Depuis, et avant les observations rapportées pour

2013, nous avions repéré : un mâle en plumage nuptial les 26 et 28 mai 2011, un mâle paradant auprès d'une femelle de Harle piette *Mergellus albellus* les 9 et 10 avril 2011, un jeune mâle présent tout l'hiver reste jusqu'au 12 mai 2012.



Alexander Hiley

Un autre phénomène s'est développé récemment : le stationnement de mue. Il avait déjà été décelé de manière anecdotique en juin 1978. Depuis, 1 femelle est notée le 10 août 1998 (c'est peut être la même qui est présente du 7 avril au 3 mai) ; 1 femelle vue les 13 et 28 juillet présente également de septembre à octobre 2007 ; 2 femelles en mue le 27 juillet 2008. A l'inverse de l'hivernage, ces oiseaux choisissent un canal d'eau douce, bien abrité du vent, assez fermé par les berges laissées volontairement boisées permettant aux oiseaux de s'abriter du vent lors des tempêtes.

A noter un individu avec un bec entièrement jaune vu les 15 et 21 novembre 2009.

Bibliographie

COMMECY (2013). Garrot à œil d'or in COMMECY X. (coord.), BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T. et ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. L'Avocette 37 (1): p 65-66.

CARRUETTE Ph. & TRIPLET P. (1993) Les oiseaux du Parc ornithologique du Marquenterre. Association Marquenterre Nature, 146 p.

Dubois Ph. J. Le Marechal P. Olioso G et Yesou P. (2008) Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé, 560 p.

Philippe Carruette
Canteraine, 80120 Rue
philippecarruette@baiedesomme.org

Le passage des Phragmites aquatiques Acrocephalus paludicola sur le littoral picard : un rapide bilan

Par Xavier Commecy

A deux reprises (Commecy 2007, Bawedin 2011), des articles relatant les efforts entrepris grâce au baguage pour repérer le passage de cet oiseau dans notre région ont paru dans les pages de notre revue naturaliste. Cette espèce est rare et menacée dans le monde et sa population a chuté de 95 % au cours du 20e siècle, essentiellement en raison des changements de l'agriculture traditionnelle sur ses sites de nidification ; sa population mondiale est actuellement estimée entre 10 200 et 13 800 mâles chanteurs.

Dans le cadre d'un programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) européen, un Plan National d'Actions (PNA) visant à mieux comprendre le fonctionnement de cette espèce en migration et ainsi mieux protéger les zones de halte migratoire a été mis en place en France. Nos interventions se font dans ce cadre.

Phragmite aquatique pris dans le filet



Les modalités employées lors des sessions de captures ont déjà été présentées (périodes surtout le mois d'août, utilisation de la repasse, localisation des filets...) dans les deux références citées précédemment, nous ne les reprendrons pas ici. Selon les années et nos disponibilités, plusieurs sites sont suivis (simultanément ou non).

Résultats

Le tableau 1 reprend globalement les résultats obtenus. Les détails (sauf pour les années 2008 et 2010) peuvent être consultés dans les références bibliographiques indiquées et elles sont accessibles sur le site de Picardie Nature dans ses pages d'archives http://archives.picardie-nature.org/.

130 Phragmites aquatiques ont ainsi été capturés et bagués sur le littoral picard en 11 saisons, résultats inespérés il y a encore quelques années tant les observations directes de cet oiseau, sans la technique du baguage, sont exceptionnelles.

Année	Nombre de Phragmites aquatiques capturés/bagués	Nombre d'oiseaux capturés/bagués	Temps de captures en heures	Référence
2003	3	93	10	Соммесу 2007
2004	1	193	16	Соммесу 2007
2005	1	531	42	Соммесу 2007
2006	1	611	56	Соммесу 2007
2007	5	362	30	Соммесу 2007
2008	8	1502	110	inédit
2009	50	3311	240	Bawedin 2011
2010	17	2727	210	inédit
2011	30	2285	141	Соммесу 2011
2012	9	1648	118	Соммесу 2012
2013	5	1419	171	Соммесу 2013

Les conclusions tirées précédemment restent valables

- > Ce sont essentiellement des oiseaux de première année qui sont capturés sur le littoral picard. Pour 51 individus dont nous possédons les détails relevés lors des captures, seulement 6 oiseaux adultes (11%) ont été reconnus. Ils passent plus tôt en saison (4 captures entre le 30/07 et le 2/08, deux « tardifs » les 13 et 17/08) que les jeunes oiseaux que nous avons capturé entre le 06/08 et le 08/09 - pour cet échantillon, essentiellement entre le 10 et le 20/08.
- > Si la Picardie et son littoral voient certes passer chaque année des Phragmites aquatiques, cela reste généralement en nombre réduit par rapport à d'autres sites français (en particulier ceux situés entre la Normandie et la Vendée).

Pour la saison 2013, un site internet permettait aux bagueurs de France de consigner au jour le jour les résultats obtenus dans le cadre de ces opérations. http://www.bretagne-vivante.org/content/ view/499/111/1/4/

Sa consultation montre que malgré notre présence sur le terrain lors des périodes de passages les plus forts en France, nous avons capturé peu de Phragmites aquatiques, ce qui confirme que notre région est en marge des voies principales de passage. Il faut remarquer qu'il n'a pas été possible pour nous, d'organiser à nouveau des captures sur le site de Noyelles-sur-Mer (renclôture Elluin) après l'année 2009 hors ce site s'est révélé être le site le plus propice à la capture de l'espèce dans la région (Bawedin 2011).

> Faute d'espaces propices à la recherche de nourriture pour cette espèce très spécialisée (prairies humides à Scirpes), il n'y a de pas de stationnements de longue durée et le littoral picard semble se trouver en dehors des zones d'engraissement de l'espèce.

Malgré ceci, étant donné le statut mondial très critique de l'espèce, chaque site fréquenté est important pour sa survie. Conscient de ce fait, nos opérations ont bénéficié en 2011, 2012 et 2013 de subventions nationales dans le cadre du PNA pour l'achat de matériel de baguage.

Hors littoral, de nombreuses séances ont été réalisées dans les vallées de Somme au cours de ces trois années, pour un total de 138 heures et 902 oiseaux capturés. Aucun Phragmite aquatique n'a été capturé alors que d'autres sites français en capturent régulièrement (par exemple dans les basses vallées angevines), même si l'essentiel des captures en France se fait dans des sites littoraux.

Ceci vient confirmer l'absence de l'espèce qui n'a jamais été capturée et baguée en Picardie hors des sites littoraux malgré le grand nombre de captures effectuées chaque année.

Remerciements

Je remercie les bagueurs de Picardie qui donnent beaucoup de leur temps pour ces suivis et qui m'ont communiqué leurs résultats ainsi que la DREAL Picardie qui grâce à des subventions annuelles dans le cadre du PNA nous a permis d'acheter ou de renouveler le matériel nécessaire à ces opérations.

Bibliographie

Bawedin V. (2011). Bilan de la saison de baguage 2009 consacrée à l'opération ACROLA L'Avocette 2011 (35) 2 p. 38-42.

COMMECY X. (2007) Opérations ACROLA en Baie de Somme (80) L'Avocette 2007 (31) 1 p. 7-13.

COMMECY X. (2011) A la recherche des Phragmites aquatiques Acrocephalus paludicola dans le département de la Somme. Résultats de la fin d'été 2011. 6 p.

COMMECY X. (2012) A la recherche des Phragmites aquatiques Acrocephalus paludicola dans le département de la Somme. Résultats de la fin d'été 2012. 4 p

COMMECY X. (2013) A la recherche des Phragmites aquatiques Acrocephalus paludicola dans le département de la Somme. Résultats de la fin d'été 2013. 5 p

Xavier Commecy 4 Place Godailler Decaix 80800 Gentelles xavier.commecy@wanadoo.fr



